



 Fédération internationale des Sociétés  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

## 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine Investir en Afrique

Abidjan, Côte d'Ivoire | 9 au 12 avril 2017

# Investir en Afrique : Plan d'action d'Abidjan

---

Nous, les dirigeants des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Afrique, réunis à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 9 au 12 avril 2017, à l'occasion de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge,

*rendant hommage* aux volontaires et aux membres du personnel de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui ont perdu la vie au service de l'humanité,

*rappelant* la Déclaration de Ouagadougou, adoptée à la 5<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2000, le Plan d'action d'Alger, adopté à la 6<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2004, et les Engagements de Johannesburg, adoptés à la 7<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2008,

*prenant appui* sur le Plan d'action d'Addis-Abeba, adopté à la 8<sup>e</sup> Conférence panafricaine en 2012,

*reconnaissant* les risques récurrents et grandissants auxquels est confrontée l'Afrique, en particulier en ce qui concerne les catastrophes, l'insécurité alimentaire, la santé, les effets des changements climatiques et la migration,

*déterminés* à développer et poursuivre le travail de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les actions communautaires dans toute l'Afrique en accordant une importance renouvelée aux partenariats locaux, nationaux et régionaux,

*mettant l'accent* sur le renforcement de la résilience des communautés pour faire face aux défis humanitaires en développant les capacités et les compétences au niveau local ;

*reconnaissant* que la croissance économique en Afrique offre des possibilités nouvelles de mobiliser des ressources locales et régionales en faveur de notre action humanitaire et de développement,

*incitant* les partenaires du Mouvement à continuer de collaborer avec les Sociétés nationales africaines à la mise en place de structures et de services durables,

*déterminés* à maintenir et à renforcer la bonne réputation et l'image positive de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge aux niveaux local, régional et international,

nous engageons collectivement et individuellement à investir en Afrique et à mettre en œuvre ce Plan d'action.

## Engagements d'Abidjan

### Actions clés

1. Renforcer nos capacités en matière de leadership, y compris de gouvernance et de gestion, de redevabilité et de durabilité.
2. Développer et soutenir les partenariats divers qui facilitent la collaboration transfrontalière en vue d'affermir les programmes reposant sur des données tangibles, et axés sur le renforcement de la résilience des communautés, le soutien aux migrants, l'alerte précoce et la réduction des risques, etc. ;
3. Renforcer notre rôle d'auxiliaires des pouvoirs publics à tous les niveaux par le biais de relations plus étroites et d'un dialogue constant.
4. Faire en sorte qu'un représentant jeunesse siège au conseil de direction en qualité de membre à part entière et veiller à ce que les jeunes participent tant à la mise au point qu'à la réalisation des programmes et des activités.
5. Renforcer les mécanismes de soutien par les pairs, tels le Groupe de suivi de la gouvernance en Afrique et les réseaux régionaux.

Ensemble, nous nous attacherons à bâtir une culture de la planification, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de ces actions, en prenant appui sur des indicateurs concrets.

Les actions renforceront la viabilité des Sociétés nationales et des communautés africaines et leur capacité d'intensifier leur développement et leur action humanitaire sur tout le continent.

### Indicateurs clés

Quatre indicateurs clés ont été définis pour mesurer les progrès accomplis au regard du Plan d'action d'Abidjan :

**Indicateur 1 :** Nombre de Sociétés nationales disposant d'un cadre de gestion des risques établi et de processus pour développer une culture de la transparence et de la redevabilité.

**Indicateur 2 :** Nombre de Sociétés nationales dont plus de 50 % des recettes sont créées au niveau national et bénéficiant d'une législation révisée qui garantit l'accès aux fonds publics.

**Indicateur 3 :** Nombre de Sociétés nationales se conformant pleinement à leurs obligations statutaires, telles qu'établies dans le tableau de bord du Comité de contrôle du respect des obligations et de médiation.

**Indicateur 4 :** Nombre de Sociétés nationales ayant mis en œuvre une politique relative à la jeunesse et comptant au sein de leur conseil de direction un jeune habilité à agir, élu par les jeunes.

À l'appui de ces indicateurs, les Sociétés nationales africaines :

- maintiendront en place le Groupe de suivi de la gouvernance en Afrique en tant qu'organe d'examen par les pairs ayant pour responsabilité d'assurer le suivi de la gouvernance générale dans les Sociétés nationales africaines ;
- demanderont au comité directeur de la Conférence panafricaine d'élaborer des outils de mesure appropriés pour permettre aux Sociétés nationales de mesurer efficacement les progrès au regard de ce plan d'action ;
- demanderont au comité directeur de la Conférence panafricaine d'examiner la composition, la structure et les fonctions de l'Équipe de coordination panafricaine, en consultation avec les Sociétés nationales africaines ;
- feront rapport sur la base des indicateurs du Plan d'action d'Abidjan, en coordination avec l'Équipe de coordination panafricaine.

## **Remerciements**

Les dirigeants des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge d'Afrique et la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge remercient vivement la direction, le personnel et les volontaires de la Croix-Rouge de Côte d'Ivoire pour leur chaleureuse hospitalité et l'excellente organisation de la 9<sup>e</sup> Conférence panafricaine, et sont profondément reconnaissants au Gouvernement de la Côte d'Ivoire pour son soutien inestimable et constant à la cause humanitaire.

**Abidjan (Côte d'Ivoire), le 12 avril 2017**